

Le 19 janvier 2009

Monsieur Raymond Dion
Responsable des dossiers environnementaux
Comité exécutif de la Ville de Québec - District de Loretteville
2, rue des Jardins, bureau 104
Québec (Québec) G1R 4S9

N/réf. : 805-1996-08

Objet : Bilan 2002-2007 de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Québec

Monsieur,

À titre de directeur de santé publique pour la région de la Capitale-Nationale, je tiens à vous féliciter pour le travail que l'agglomération de Québec a accompli dans la gestion des matières résiduelles.

En adoptant et en réalisant le Plan de gestion des matières résiduelles, l'agglomération de Québec a démontré son engagement à atteindre les objectifs de réduction et de valorisation fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. En effet, le taux de diversion des matières a presque doublé, passant de 23 % en 2002 à 44 % en 2007. Cependant, des efforts additionnels devront être déployés afin d'atteindre l'objectif de 60 % ciblé par le Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord.

La Direction de santé publique (DSP) de la Capitale-Nationale croit que la seule voie de résolution à long terme de la problématique de la gestion des matières résiduelles ne peut passer que par une politique agressive de réduction à la source. À partir des connaissances existantes sur les impacts dans le domaine de la santé publique, de la gestion traditionnelle des déchets (enfouissement et incinération) et d'un estimé comparatif des impacts des méthodes de gestion intégrée (3RV : réduction - réemploi - recyclage - valorisation), une stratégie apte à réduire la quantité des déchets est à privilégier.

La DSP se préoccupe de toute source de pollution engendrée sur son territoire. Comme il persiste toujours des questionnements au plan scientifique concernant les effets à la santé à long terme de la pollution en provenance d'un incinérateur de déchets domestiques en milieu urbain et de son impact potentiel relié aux nuisances, nous croyons dans une perspective de prévention que la réduction la plus grande possible du volume de déchets incinérés doit être envisagée en tout premier lieu. Par ailleurs, nous avons constaté que la quantité totale de déchets brûlés par l'incinérateur de la Ville de Québec au cours des quatre dernières années demeure inchangée (environ 305 000 tonnes/an).

Compte tenu du fait que l'incinérateur se trouve dans un endroit populeux non loin d'hôpitaux et de centres d'accueil, la DSP recommande :

- l'utilisation de méthodes de surveillance en continu des émissions aériennes provenant de l'incinérateur pour assurer un meilleur suivi environnemental;
- une réduction progressive de la quantité totale de déchets incinérés de 50 % d'ici quinze ans (réduction de 10 000 tonnes par an);
- la mise en exploitation d'un centre de stabilisation biologique des déchets résiduels, couplée à un centre sécuritaire de compostage centralisé fermé, avant l'enfouissement sanitaire;
- tout en prévoyant ultimement la fermeture de l'incinérateur au plus tard en 2024.

Finalement, la DSP demeure déterminée à travailler de concert avec la Ville de Québec et d'autres partenaires concernés dans l'élaboration des méthodes alternatives de gestion des déchets.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur de santé publique,

Original lu et signé par :

François Desbiens
SS/lb

- c. c. Madame Anne Beaulieu, élue de l'arrondissement de Limoilou, Ville de Québec
Monsieur Benoît Delisle, Service des travaux publics, Ville de Québec
Monsieur René Gélinas, Service de l'environnement, Ville de Québec

Madame Anne Beaulieu
Élue de l'arrondissement de Limoilou,
District Vieux-Limoilou
1310, 1re Avenue,
Québec (Québec)
G1L 3L1
anne.beaulieu@ville.quebec.qc.ca

Monsieur Benoît Delisle
Service des travaux publics
1252, chemin de la Canardière, 2e étage,
Québec (Québec)
G1J 2C4
benoit.delisle@ville.quebec.qc.ca

Monsieur René Gélinas
Service de l'environnement
1595, rue Monseigneur-Plessis,
Québec (Québec)
G1M 1A2
rene.gelinas@ville.quebec.qc.ca

Monsieur Raymond Dion
Responsable des dossiers environnementaux
Comité exécutif de la Ville de Québec - District de Loretteville
2, rue des Jardins, bureau 104
Québec (Québec) G1R 4S9
raymond.dion@ville.quebec.qc.ca